



Compte rendu du Conseil municipal

Séance ordinaire du 03 octobre 2016 à 19h30

Présents : MM - GIRARDIN Philippe - SCHMITT Elisabeth - DONADEL Dominique - Patrick MACHWIRTH – Christelle KOENIG - AUBRY Valéry - CAULET Laurent - BITSCH Didier - REINSCH Jean-Claude.

Habitants assistant à la séance : Céline KOENIG – Alexandre MANÇANET – Gilbert FULHABER – Frédéric CRAVÉ.

1. **Election d'un(e) secrétaire de séance** : Mme Elisabeth SCHMITT a été désignée à l'unanimité.

2. **Possibilité d'expression des habitants**

▪ A. MANÇANET souhaite des précisions sur les panneaux installés la semaine dernière aux entrées du village.
Réponse CM : ce point sera abordé en fin de conseil.

▪ F. CRAVÉ interroge les élus sur la présence de trous sur le mur longeant sa propriété.
Réponse CM : les travaux de la rue du Haut Bois ne sont pas encore achevés.

3. **Approbation du dernier compte rendu**

Le conseil valide le compte rendu du 05 septembre 2016 à l'unanimité.

Pour 8

Contre 0

Abstention 0

4. **Registre des suggestions des administrés : suivi des requêtes**

Le Maire informe l'assemblée d'une requête de M. Yves KOENIG à laquelle une réponse a été portée au registre.

- Des herbes ont été tripées dans les grands prés.

Réponse du conseil : après recherches, nous n'avons pas réussi à identifier l'auteur.

5. **Demandes de subventions - délibération**

Le Maire rappelle à l'Assemblée le projet de travaux rue de la Dragonade (*réfection de chaussée avec création de canalisations d'eaux pluviales*). Le coût estimatif est de **14 488.50€ HT** suivant devis.

Pour ce projet, la commune a obtenu une subvention de 3 437.75€ via la DETR (Préfecture).

Dans le cadre du « *partenariat en direction des communes 2017 – 2020* » mené par le Département, il est également possible de demander une aide de 8153.05€ qui nous laisserait un « reste à financer » de 2 897.70€, soit 20% du montant HT.

Le Conseil approuve le projet tel que présenté, et autorise le Maire à prendre et signer tous les actes de gestion nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier, notamment toutes demandes de subventions auxquelles la commune peut prétendre.

Pour 8

Contre 0

Abstention 0

6. **Location de terrain - délibération**

Le Maire informe le conseil d'une demande du GAEC MICHEL basé à ANGEOT.

Il est actuellement propriétaire et exploitant de la parcelle 18 située entre l'autoroute et le Haut Bois.

L'aménagement foncier fait qu'il reste propriétaire de la partie basse, c'est-à-dire jusqu'au trajet de la LGV. La partie haute de cette parcelle devient quant à elle, propriété de la commune de Vauthiermont.

Il demande donc à la commune la possibilité de louer la parcelle qui lui a été attribuée pour pouvoir poursuivre son exploitation.

Le Maire propose d'établir un bail pour une durée d'un an au profit du GAEC MICHEL.

Pour 7

Contre 0

Abstention 1

7. **La Charberette – Mise à disposition**

La CCTB a sollicité la commune pour la mise à disposition de la salle « La Charberette » le samedi 03 décembre 2016 pour le spectacle de Noël des enfants du personnel.

Avis favorable du conseil.

Pour 8

Contre 0

Abstention 0

Jean-Claude REINSCH aborde la question du bruit aux abords de la salle communale.

Plusieurs points de réflexion sont abordés :

- Détailler davantage le contrat de location
- Installation de micros à l'extérieur de la salle
- Créer des aménagements paysagers permettant de limiter le bruit (haies, ...)
- Etude de bruit

8. Motion de soutien Alstom

Les conseillers témoignent de leur soutien à tous les salariés d'Alstom Transport de Belfort à travers le vote d'une motion.

Pour 8 Contre 0 Abstention 0

9. Travaux en cours

- Pose de panneaux de signalisation :
Des panneaux ont été posés aux entrées et à l'intérieur du village. Le marquage au sol correspondant sera effectué prochainement par l'entreprise T1 (*devis signé – en attente d'intervention*).
- Rue du Haut Bois :
Les travaux avancent : les arbres ont été enlevés et les trottoirs créés.
Jean-Claude REINSCH fait remarquer que le sens d'écoulement des eaux de pluie a été inversé. Il se fait à présent côté habitations et non plus du côté de la salle « La Charberette ». Il souhaiterait en connaître la raison et exprime son inquiétude, notamment en cas de fortes précipitations.
Les élus suivant le dossier indiquent qu'il s'agit d'une proposition faite par les techniciens en charge des travaux.

Arrivée de Didier BITSCH pour raisons professionnelles

10. Compte-rendu d'activité des gardes-nature

Dominique DONADEL évoque les problèmes de vitesse dans le village, et notamment celle des camions transitant par la commune afin d'éviter le péage autoroutier. La commune de Lachapelle sous Rougemont ayant réglementé la circulation des poids lourds sur la RD83, ils dévient donc leur parcours en passant par ici.

- *Question de la prise d'un arrêté municipal interdisant le passage des poids lourds sur le ban communal (sauf livraisons).*
- *Demander aux gardes nature d'effectuer des contrôles de vitesse (dans ce cas, un avis sera diffusé aux habitants afin de les en aviser).*
- *Solliciter le Conseil Départemental pour l'installation d'aménagements sécuritaires provisoires.*

11. Compte-rendu d'activité du Maire et des élus

Vente de Bois le 14 septembre 2016 : 2 lots ont trouvé vendeur pour un montant de 4 277€

12. Prochain conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra le lundi 31 octobre 2016 à 19h30.

13. Questions diverses

- Campagne d'affouage 2016-2017 + parcelle 33
La liste des inscrits est à présent arrêtée. La procédure suit son cours.
- Commission sécurité
La prochaine réunion se tiendra le jeudi 27 octobre 2016 à 19h30.
- Remarque d'A. MANÇANET
Il souhaiterait avoir des précisions concernant les panneaux « priorité à droite, sur tout le village » installés aux entrées du village. Il fait alors remarquer l'aspect contradictoire avec les panneaux « cédez le passage » installés dans le village.
- Maintien des mesures de restriction provisoire des usages de l'eau dans le Territoire de Belfort - « Niveaux 1 sécheresse »
Compte-tenu de la situation hydrologique actuelle et de l'absence de précipitations significatives ces dernières semaines, les mesures de restriction provisoire des usages de l'eau, fixées par arrêté préfectoral du 12 septembre 2016, restent en vigueur dans le Territoire de Belfort.

En l'absence de question supplémentaire, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Le 10 octobre 2016

La Secrétaire de séance ; Elisabeth SCHMITT